



# BILAN ANNUEL DU SCHÉMA DE MUTUALISATION

DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE

DU 01/10/2022 AU 30/09/2023



## 1 | Préambule

Le Schéma de mutualisation des services de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, pour la période 2021-2026, a été validé par le Conseil Communautaire du 29 juin 2021. Fruit d'une réelle démarche de concertation, ce schéma de mutualisation a été co-construit en plusieurs étapes et élaboré à l'issue de travaux préparatoires qui ont associé l'ensemble des communes de l'Agglomération.

Il constitue l'un des quatre volets du **PACTE TERRITORIAL** de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, qui comprend :

- Le Projet de Territoire,
- Le Pacte de Gouvernance,
- Le Schéma de Mutualisation des Services,
- Le Pacte de Solidarité Fiscal et Financier.

Le schéma de mutualisation permet de renforcer les services d'intérêt communautaire, d'améliorer la qualité des services publics, de rendre plus lisible l'action intercommunale et de renforcer l'identité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

## 2 | Cadre réglementaire

- Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant Réforme des Collectivités Territoriales,
- Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM),
- Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

L'article L 5211-39-1 al.5 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « chaque année, lors du débat d'orientation budgétaire, ou à défaut, lors du vote du budget, l'avancement du schéma de mutualisation fait l'objet d'une communication du président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à son organe délibérant ».

Le rapport d'orientations budgétaires 2024 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole étant présenté au conseil communautaire du 09 novembre 2023, le présent bilan du schéma de mutualisation des services porte sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023.



### 3 | Objectifs

Le schéma de mutualisation des services de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a pour objectifs :

- La recherche d'efficacité et d'efficience dans l'action publique locale,
- Le développement de la culture et de l'esprit intercommunaux entre les communes et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, dans la mise en œuvre des politiques publiques,
- La prise en compte de la transition écologique, dans l'élaboration des nouvelles actions proposées.

Pour répondre à ces objectifs, **9 fiches actions** ont été élaborées, portant sur les thématiques suivantes :

- 1/ Mettre en place une cellule d'expertise pour les communes
- 2/ Créer et développer un réseau d'échanges entre les agents territoriaux du Grand Dole
- 3/ Mettre en commun et partager le matériel technique
- 4/ Optimiser les achats
- 5/ Développer un service de prévention et santé au travail
- 6/ Poursuivre le développement du service de remplacement des agents communaux
- 7/ Renforcer l'ingénierie sur l'ensemble du territoire avec la création de services communs
- 8/ Organiser des ateliers numériques dans les communes à destination des habitants
- 9/ Développer une expertise informatique et numérique pour les communes.

### 4 | État d'avancement des actions du 01/10/2022 au 30/09/2023

#### 1. Mettre en place une cellule d'expertise pour les communes

Contexte et objectifs :

- Apporter un conseil, former, renseigner les communes sur des sujets précis selon leurs besoins, liés à des problématiques juridiques, financières ou techniques.
- Questions étudiées individuellement et réponses personnalisées.
- Expertise facturée au cas par cas dans le cadre de la mise en place des services communs de la CA du Grand Dole.

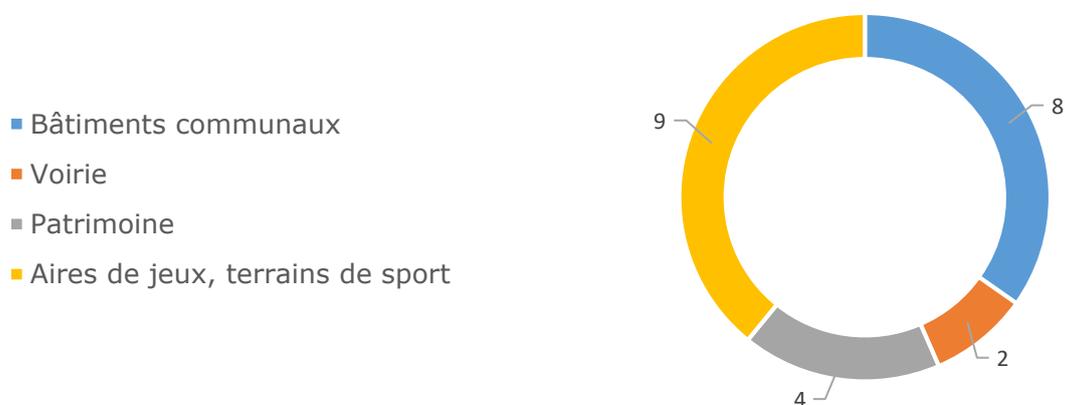
Démarches effectuées cette année :

Dans le domaine juridique, **21 questions** ont été soulevées par les communes au service « Assemblées et affaires juridiques » de la CA du Grand Dole, qui a pu répondre gracieusement et par écrit à l'ensemble des questions.

En ce qui concerne l'expertise et le conseil en terme d'investissement, les communes ont été accompagnées par le biais du dispositif « Fonds de concours », mis en place en 2018. En 2023,

- **23 dossiers communaux** ont été financés par la CA du Grand Dole, à hauteur de **216 494 €**, pour un montant d'investissement de 700 167 € HT,
- **2 dossiers intercommunaux** ont été financés par la CA du Grand Dole, à hauteur de **196 039 €**, pour un montant d'investissement 4 806 929 € HT.

### Répartition des dossiers de Fonds de Concours communaux par type d'investissement – année 2023



## **2. Créer et développer un réseau d'échanges entre les agents territoriaux du Grand Dole**

### Contexte et objectifs :

- Poursuivre le travail mené avec les secrétaires de mairie de la CA du Grand Dole, notamment avec l'organisation régulière de conférences et de formations.

### Démarches effectuées cette année :

- En 2023, la CA du Grand Dole a proposé **13 journées de formation** « Sauveteurs Secouristes du Travail » (SST), en formation initiale ou recyclage. Ces formations ont été suivies par **70 agents** : 50 agents de la CA du Grand Dole, 9 agents du CCAS de Dole et 11 agents de communes du Grand Dole (Biarne, Brevans, Champdivers, Champvans et Tavaux).



- En 2023, la CA du Grand Dole a continué d'organiser les conférences des secrétaires de mairie destinées à échanger avec l'ensemble d'entre elles sur les décisions et projets importants concernant le territoire. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'informer sur des points d'actualité et de dynamiser le réseau technique des secrétaires de mairie.

Cette année, **2 conférences des secrétaires de mairie** ont été organisées. Une en janvier, à Dole (32 communes représentées) et une autre en juin, à Menotey (34 communes représentées). Une troisième conférence sera organisée avant la fin de l'année 2023. Les thèmes abordés lors de ces rencontres ont été les suivants : entrée en vigueur du RLPI, présentation des ateliers numériques organisés dans les communes, découverte du nouveau site Internet du SICTOM, présentation du nouveau réseau de transports, information sur les étapes administratives de la révision du PLUI, etc.

### 3. Mettre en commun et partager le matériel technique

#### Contexte et objectifs :

- Les communes et la CA du Grand Dole ont toutes du matériel spécifique qu'elles utilisent régulièrement ou ponctuellement. Leur mise à disposition permettrait de limiter les investissements et de rationaliser les dépenses.

#### Démarches effectuées cette année :

- La CA du Grand Dole a mis à disposition de la commune d'Abergement-la-Ronce, un boîtier de contrôle de vitesse afin d'effectuer des relevés avant travaux.

### 4. Optimiser les achats

#### Contexte et objectifs :

- Il est proposé de poursuivre et de développer le groupement de commandes « Club Acheteurs » et de le faire évoluer vers une centrale d'achats, afin de favoriser la mutualisation des achats à l'échelle du territoire de la CA du Grand Dole.

#### Démarches effectuées cette année :

- Le « Club Acheteurs » de la CA du Grand Dole permet aux 40 communes, au CCAS de la Ville de Dole, au Syndicat Mixte de la Grande Tablée, à l'EPCC Terre de Louis Pasteur et au SIVOS du Val des Anges, qui ont adhéré gratuitement, d'être associés

durablement et ainsi de pouvoir participer régulièrement aux groupements de commandes initiés par la CA du Grand Dole.

Les objectifs sont multiples :

- Mettre en place une politique d'achat commune en associant durablement plusieurs communes pour certains achats,
- Assurer une sécurité juridique au niveau de la consultation et de la passation des marchés,
- Réaliser des économies liées à la massification et à l'amélioration de la mise en œuvre des processus d'achats,
- Alléger la gestion administrative des dossiers d'achats,
- Etre conseillé, si besoin, sur la phase de suivi et d'exécution du marché.

Au 30 septembre 2023, un groupement de commandes relatif à l'entretien et à la vérification des extincteurs mobiles a été proposé. **16 communes et 2 syndicats** ont adhéré à ce groupement. Un nouveau groupement concernant l'acquisition de défibrillateurs avec maintenance associée est actuellement en cours.

## **5. Développer un service de prévention et santé au travail**

Contexte et objectifs :

- Création d'une cellule technique composée d'agents intercommunaux pour assister et conseiller les collectivités dans la mise en œuvre d'une politique de prévention et de santé au travail, ainsi que dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail visant à :
  - Mettre en place une démarche de prévention,
  - Élaborer un programme d'actions,
  - Établir un planning annuel,
  - Donner des conseils et de l'assistance technique et réglementaire sur toute question relative à l'hygiène et la sécurité au travail,
  - Élaborer une documentation pédagogique,
  - Apporter de l'assistance dans l'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles,
  - Favoriser la communication, l'information et la formation en prévention,
  - Mettre en place un registre Hygiène et Sécurité, un règlement intérieur...,
  - Identifier les risques dans la collectivité et proposer des axes d'amélioration,
  - Améliorer le bien-être des agents.



#### Démarches effectuées cette année :

- En 2023, les agents de la CA du Grand Dole sont intervenus **1 journée ½** au sein du SICTOM de Dole, pour un montant facturé de **350 €**.

## **6. Poursuivre le développement du service de remplacement des agents communaux**

#### Contexte et objectifs :

- Le service de remplacement de personnel a été créé en 2015, avec les secrétaires de mairie. Depuis, il s'est structuré et développé, avec le recours croissant des communes à ce service.

Depuis 2021, la CA du Grand Dole met également à disposition des communes qui en ont le besoin, du personnel technique. Les agents mis à disposition ont pour principales missions : la tonte, le débroussaillage, le désherbage, le ramassage des feuilles, la taille des haies, etc.

#### Démarches effectuées cette année :

- **Mise à disposition de personnels administratifs :**

Au 30 septembre 2023, **16 communes, 5 associations foncières, 1 SIVU, 1 SIVOS et 2 Syndicats** ont ainsi pu faire appel à ce service de remplacement, dont certains à plusieurs reprises dans l'année. Les motifs de ces remplacements ont été divers : arrêts maladie de la secrétaire en poste, congés annuels, départ en retraite, mutation, etc.

Du 01/10/2022 au 30/09/2023, **12 secrétaires** différentes ont été mises à disposition dans les communes de la CA du Grand Dole. Au total, ce sont **11 916 heures** de travail dans les communes qui ont été effectuées, pour un montant de **342 980 €** facturés aux communes bénéficiaires.

- **Mise à disposition de personnels techniques :**

Au 30 septembre 2023, **13 communes** ont sollicité la CA du Grand Dole pour la mise à disposition d'agents techniques.

Au total, **8 352 heures** de travail ont été réalisées dans les communes, pour un montant facturé de **254 878 €**.

## 7. Renforcer l'ingénierie sur l'ensemble du territoire avec la création de services communs

### Contexte et objectifs :

- Afin de poursuivre les actions de mutualisation et aller plus loin dans sa démarche d'accompagnement et de conseil, la CA du Grand Dole a décidé, lors de son conseil communautaire en date du 29/06/2021, de mettre en place **une administration locale partagée** avec l'ensemble des communes membres et des collectivités présentes sur son territoire. Afin de permettre une gestion cohérente et optimisée des moyens humains au service de l'action publique, des « services communs » ont été créés.
- **45 communes** ont signé la convention d'adhésion aux services communs de la CA du Grand Dole, ainsi que les CCAS de Dole et de Tavaux, le Syndicat Mixte Doubs Loue, le Syndicat des Eaux du Recépage, le SICTOM et le SIP de Rochefort-sur-Nenon.

### Démarches effectuées cette année :

- En plus des mises à disposition d'agents administratifs et techniques présentées précédemment, la CA du Grand Dole a pu répondre à **16 demandes** de prestations ponctuelles qui ont concerné : l'élagage d'arbres, du marquage au sol, des prestations musicales assurées par le Conservatoire à Rayonnement Départemental, la mise à disposition d'un boîtier pour le contrôle de vitesse des véhicules ou encore la pose et la dépose d'illuminations de Noël.

Ces prestations ont été facturées sur devis à hauteur de **12 494 €**.

- La prestation de services en matière de Ressources Humaines, dénommée « Pack RH », créé en 2018 et qui inclut les missions suivantes a été renouvelée en 2023 :
  - la gestion de la carrière de l'agent,
  - établissement des paies,
  - aide au recrutement,
  - formation des personnels,
  - expertise juridique,
  - conseil en Hygiène Sécurité et conditions de travail,
  - aide à l'estimation du budget RH.

Cette année, 3 communes ont bénéficié de cette prestation ainsi que le CCAS de Tavaux, le Syndicat des Eaux du Recépage et le SIP de Rochefort-sur-Nenon. Au total, ce sont **1 167 bulletins de paie** qui ont été gérés par le service « Ressources Humaines » de la CA du Grand Dole, pour un montant de **40 845 €** facturé aux bénéficiaires.

## 8. Organiser des ateliers numériques dans les communes à destination des habitants

### Contexte et objectifs :

- Proposer un nouveau service de proximité afin de sensibiliser et aider les habitants du Grand Dole dans leurs démarches administratives.
- Offrir aux habitants du territoire un dispositif individuel et/ou collectif.

### Démarches effectuées cette année :

- Du 01/10/2022 au 30/09/2023, la conseillère numérique recrutée par la CA du Grand Dole, a pu animer **398 ateliers** dans **16 communes** volontaires. Au total, **1 656** personnes (dont la majorité de façon récurrente) ont participé à ces ateliers. 90 % des personnes accompagnées ont 60 ans et plus, et sont retraitées. Les principaux thèmes abordés cette année ont été : la gestion de contenus numériques, les démarches en ligne, la prise en main d'un équipement, la navigation sur Internet, la gestion des courriels, etc.

## 9. Développer une expertise informatique et numérique pour les communes

### Contexte et objectifs :

- Favoriser les pratiques communes en partageant les mêmes outils.
- Bénéficier de l'expertise des services de la CA du Grand Dole utilisateurs des logiciels.

### Démarches effectuées cette année :

- À la demande de plusieurs communes, la CA du Grand Dole a acquis en 2018, le logiciel de gestion administrative des cimetières « Cart@CIM » de la société GFI. Cette année, **10 communes** ont pu bénéficier de cet outil, pour un montant annuel de 66 € par commune (coût de la maintenant divisé par le nombre de communes adhérentes). Une nouvelle présentation de l'outil a été organisée fin mars 2023 et **15 communes** étaient présentes. Une nouvelle session de formation à l'outil a également été organisée en septembre 2023, et **9 nouvelles secrétaires** y ont participé.

